

PROCES-VERBAL

SEANCE DU 14 MAI 2024

CONVOCATION DES DELEGUES : 26 AVRIL 2024

PRESENTS : MM Abby Toussaint (MERSCH) (3 voix), Président ; Paul Mangen (HELPERKNAPP) (1 voix), Vice-président ; Fernand Muller (PREIZERDAUL) (1 voix), Vice-président ; Roger Negri (MAMER) (3 voix), membre du bureau ; MM. Marco Fassbinder, (BECKERICH)(1voix) ; Castor Aguilera (ELL) (1 voix) ; Laurent Schiltz (FISCHBACH) (1 voix) ; Mme. Yolande Drui-Majerus (GARNICH)(1 voix) ; MM. Serge Hoffmann (HABSCHT)(1 voix) ; Marc Schroeder (JUNGLINSTER)(2 voix) ; Mme. Danielle Schmit (KAERJENG)(1 voix) M. Raoul Weicker (KOPSTAL) (1 voix) ; Mme. Denise Copette (LEUDELANGE)(2 voix) ; MM Jeannot Toisul (LINTGEN)(1 voix) ; Paul Bach (LORENTZWEILER)(1 voix) ; Fernand Wies (STEINSEL)(2 voix) ; Christian Frank (USELDANGE)(1 voix) ; Paul Marechal (VICHTEN) (1 voix) ; François Sauber (WALFERDANGE)(2 voix), membres, Mme Sandy Janssen, attachée de direction en remplacement du secrétaire

ABSENTS : Excusé(s) : MM. Romain Kockelmann (KEHLEN) (2 voix), Leo Lutgen (SAEUL)(1 voix), Henri Gerekens (REDANGE/ATTERT)(1 voix) ; Daniel Wirth (KOERICH) (1 voix), Mme. Hortense Ostach (STEINFORT) (1 voix) ; membres et Marc Berna ; Secrétaire
Sans motif : ///

Assiste(nt) à la séance (à l'exception du point 4) : M. Jean Weicherding, ingénieur-directeur et Mme Stéphanie Wohlfart rédacteur

1) Délibération remplacement secrétaire

Suite à l'absence du secrétaire lors de la présente séance les membres décident à l'unanimité de désigner Mme Sandy Janssen en tant que secrétaire remplaçant, ceci conformément à l'article 90 de la loi communale.

2) Approbation de l'ordre du jour

Les membres consentent à l'unanimité d'approuver l'ordre du jour soumis.

3) Approbation d'actes notariés

Le président rappelle que dans le cadre des projets d'assainissement le bureau a décidé de faire enregistrer les conventions de droits de passage par un notaire et de les faire transcrire au bureau des hypothèques les rendant ainsi opposables à des tiers. En date du 17 avril 2024 l'acte notarié relatif à la convention de constitution de servitude suivante a été signé en l'étude du notaire Mireille HAMES à Mersch:

Acte No 12.708/2024 concernant une parcelle à Clemency (Section CA de Clemency, Numéro 730/706) Projet D02-23-01;

Après avoir entendu les explications afférentes et sur proposition du président procède au vote et décide à l'unanimité d'approuver l'acte notarié mentionné ci-dessus.



4) Approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2024

Le compte rendu de la séance de comité du 26 mars 2024 ne donne pas lieu à objection de sorte qu'il est approuvé à l'unanimité.

5) Affaires du personnel

a) Nomination définitive de Camille Hertges (B1)

Les membres prennent note que M. Camille Hertges a passé avec succès l'examen de fin de formation générale et spéciale et décident à l'unanimité de nommer M. Hertges définitivement en tant que fonctionnaire communal du groupe de traitement B1, sous-groupe technique, ceci avec effet rétroactif au 1er avril 2024

b) Nomination au poste B1 (RH)

Le président informe les membres que suite à la publication de la vacance de poste d'un fonctionnaire pour le service des ressources humaines 14 candidatures ont pu être déclarées conformes par rapport à l'annonce de vacance de poste. Le comité procède au vote et décide à l'unanimité de nommer Mme Cecile Mergen d'Everlange définitivement au poste vacant de rédacteur du groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, ceci avec effet au 1er octobre 2024.

c) Approbation de salaire

Le comité est informé qu'un avenant au contrat de travail à durée indéterminée fut signé entre le Bureau et M. Davy Cuminetti, informaticien et avec effet au 1^{er} juin 2024. Suite à l'augmentation du volume de travail et par conséquent la responsabilité accrue dans le cadre du développement de logiciels pour les services du SIDERO, le comité procède au vote et décide à l'unanimité d'accepter la proposition de carrière du bureau et d'approuver le salaire de base de M. Davy Cuminetti représentant 362 points indiciaires brut pour une tâche de 100%.

d) Nomination au poste A1

Etant donné que suite à la déclaration de vacance de poste d'un fonctionnaire du groupe de traitement A1, sous groupe scientifique et technique aucun candidat ayant postulé n'a rempli les conditions requises, le point est retiré de l'ordre du jour.

e) Nomination au poste B1

Les membres notent qu'une seule candidature est parvenue au SIDERO suite à la déclaration de la vacance de poste d'un fonctionnaire du groupe de traitement B1, sous-groupe scientifique et technique pour le service exploitation. Le comité procède au vote et décide à l'unanimité de nommer aucun candidat.

6) Approbation de crédits spéciaux

L'ingénieur-directeur informe le comité que plusieurs chantiers touchent à leur fin au courant de l'année. Les membres sont informés que le crédit approuvé dans le cadre du projet de construction d'un bassin-déversoir à Gonderange (1150601) n'est pas suffisant pour couvrir toutes les dépenses au courant de l'année. Il s'agit d'un montant de 280.000€. Le crédit approuvé dans le cadre du projet de construction d'un bassin-déversoir à Steinfort, Centre Roudemer (1080602) est également insuffisant pour couvrir toutes des dépenses imprévues. Après avoir entendu toutes les explications supplémentaires, les membres procèdent au vote et décident à l'unanimité d'approuver les deux crédits spéciaux et de récupérer le solde de la somme en tant qu'apport en capital auprès des communes concernées après déduction du montant de subside alloué.

7) Approbation des déclarations de recettes

Les membres prennent note de la liste des déclarations de recettes de l'exercice 2023 et décident à l'unanimité de l'approuver

8) Approbation de la sortie d'inventaire

Les membres prennent note de la liste de sortie de l'inventaire de l'exercice 2023 et décident à l'unanimité de l'approuver.

9) Présentation et approbation de projets d'assainissement (collecteur Platen) (Projet B01-24-071)

L'ingénieur directeur explique que la commune de Préizerdaul et l'Administration des Ponts et Chaussées ont prévu des travaux de réaménagement de la rue Principale à Préizerdaul. Suite à une inspection caméra l'état constructif du collecteur actuel ne permet pas une réhabilitation de sorte qu'une reconstruction s'avère nécessaire. Les futurs axes pour eaux pluviales seront prévus ensemble avec le projet sous rubrique et les projets de déconnexion des eaux pluviales en relation avec les traversées posées dans ce projet seront finalisés dans les meilleurs délais et soumis au comité. Après avoir entendu les explications techniques supplémentaires le comité procède au vote et décide à l'unanimité d'approuver le projet de renouvellement du collecteur d'eaux mixtes dans la rue principale à Platen, ceci avec le devis 1.844.909,40 euros.

10) Informations diverses

Le président informe le comité que le Ministre de l'Environnement, du climat et de la biodiversité avait convoqué une réunion avec les bureaux des syndicats de dépollution des eaux résiduaires et les collègues échevinaux de la ville de Luxembourg et de la commune de Hesperange ainsi qu'avec les représentants du SEBES pour présenter l'étude nationale relative à la gestion des boues d'épuration. L'étude a révélé 5 sites probables pour une incinération des boues avec une possibilité de dépôt des cendres en vue de la future réutilisation du phosphore. Il a été décidé de finaliser une convention entre les acteurs présents réglant la marche à suivre et le financement en attendant la création d'un syndicat mixte Etat-Communes-Syndicats de communes de gestion des boues d'épuration.

La prochaine séance de comité aura lieu le mardi, 2 juillet à 17:30 heures.

Après avoir évacué tous les points de l'ordre du jour le président lève la séance à 18:15 heures.

Ainsi délibéré à Mersch en séance, date qu'en tête.



Vu et approuvé
Mersch, le 21/7/2024
Le comité